Plainte diffamation suite témoignage

Par Louise14

Bonjour, suite à mon témoignage dans le cadre d'une enquête pour harcèlement moral, j'ai été de nouveau convoqué pour un contradictoire face à celui qui a porté plainte. Celui-ci a précisé qu'il porterait plainte contre moi pour diffamation et calomnie. Je précise que mon témoignage est honnête mais j'ai porté un jugement personnel. Comment puis je me protéger et que puis je faire pour montrer que je pensais pas à mal? Merci pour vos réponses.

Par Isadore

Bonjour,

Pour le moment vous n'avez rien à prouver, vous êtes présumé de bonne foi.

Essayez désormais de vous en tenir aux faits et ne dites que la vérité.